



Non respect des obligations liées au pacs

Par **dreneau**, le **17/03/2011** à **15:23**

Bonjour,
Je suis Pacsé depuis 3 ans avec un homme qui gagne confortablement sa vie, nous avons eu un enfant ensemble et depuis plusieurs mois je suis sans travail et sans aucunes ressources (allocations chomages etc...), je vis toujours avec lui aujourd'hui. Mais je suis en découvert bancaire pour des dépenses courantes (essence,assurance voiture etc) et dépasse largement mon autorisation. Mon partenaire ne souhaite pas m'aider financièrement. Le Pacs stipule que le partenaire doit aider l'autre partenaire lors de difficultés liées au chômage, à la maladie... Comment faire valoir mes droits?